

COMITE DE DEFENSE SOCIALE DU PAS-DE-CALAIS

76, rue de l'Abbaye, HENIN LIETARD

La Vie Chère

PAR

Benoît Broutchoux

AB

compte rendu sténographique d'une conférence

faite à aniche, le 10 septembre 1911

Prix: 10 centimes

EN VENTE

*au siège du comité, aux bureaux du «révolté»
et chez nos vendeurs, dans les groupes révolutionnaire
et dans les syndicats de la région*

PRÉFACE

*Au Citoyen secrétaire du Comité de Défense Sociale
du Pas - de - Calais.*

Citoyen,

Par la brochure que vous me demandez de préfacier, vous reproduisez in-extenso la sténographie du discours prononcé par Broutchoux, à Aniche, au cours des manifestations contre la cherté de la vie.

L'intéressante lecture de vos épreuves ne m'a rien appris, je me hâte de vous le dire.

Je connaissais dans son esprit, sinon dans sa lettre, le discours de Broutchoux.

C'est une oeuvre de dialectique serrée, chapitre vivant et gai d'économie politique à la portée de tous, que l'orateur a parsemé de critiques finement acerbes et d'allusions railleuses où perce son esprit d'ironie primesautière.

Votre brochure est utile. Elle vient à son heure. Elle rétablit dans sa vérité intégrale un texte dont la légende s'est déjà emparée le tronquant, l'altérant même.

C'est d'ailleurs, suivant le même plan et dans les mêmes termes que Broutchoux s'est exprimé à Denain, Escaudain, Cambrai, Somain.

Pourquoi donc la réunion d'Aniche fut-elle le terme assigné par certains, à sa propagande ? Mystère que les débats éclairciront en permettant à une imposante cohorte de témoins, de réduire à néant la fragile accusation qui pèse sur Broutchoux sans l'accabler.

L'ère de la frayeur est close aujourd'hui. L'ordre social n'apparaît plus en péril et j'en ai Ici conviction, les juges de Douai sauront donc le calme de leur conscience discerner au sein du petit drame social, où l'on veut que Broutchoux ait joué le grand premier rôle, la part de fiction qu'il faut attribuer aux événements bien plus encore qu'aux hommes.

Puisse votre tact contribuer à faire acquitter mon client. Je l'espère et vous en exprime à l'avance en son nom et au mien toute notre gratitude.

Fernand MACQUART

AVOCAT.

LA VIE CHÈRE

La conférence a lieu dans la Grande Salle de l'Hôtel du Syndicat des Ouvriers Verriers d'Aniche, le Dimanche 10 Septembre, dans la Soirée, devant un auditoire de 600 personnes environ.

PRÉAMBULE

Sur la proposition d'un organisateur,
l'Assemblée désigne le Bureau suivant :

Président : Denicourt Gaston ;
Assesseurs : Rapp Louis et Schmidt Fernand ;
Secrétaire : Schneider Jules ;
tous ouvriers verriers syndiqués. Il est six heures et demie.

Le Président. — Au nom du Bureau, je remercie l'Assemblée de nous avoir désignés. Ainsi que cela a été annoncé, la conférence est publique et contradictoire. Je donne la parole au camarade Broutchoux.

Broutchoux. — Citoyennes et citoyens, je ne viens pas vous imposer un dogme quelconque. Nous ne sommes pas dans une église où un seul a le droit de parler, vous n'êtes pas des fidèles venus pour dire *amen* à chacune de mes phrases. Ensemble nous allons étudier les causes de la vie chère, en constater les effets et en rechercher les remèdes. Tout auditeur est invité à me demander des explications s'il estime que c'est utile à la clarté de la discussion. L'essentiel c'est que chacun puisse s'exprimer librement et que de cette réunion sorte un désir général de solutionner la crise économique qui nous préoccupe tous. (*Applaudissements*).

Vous connaissez le légitime mouvement de protestation contre le renchérissement des denrées qui a débuté dans la région de Maubeuge pour se propager rapidement un peu partout. C'est que les causes justes ont vite conquis les coeurs et tout nous fait espérer que cette croisade des ventres creux ramènera l'équilibre entre les ressources et les besoins, fera disparaître pour toujours le cauchemar de nos braves ménagères ; ce mauvais diable qu'elles ont trop tiré par la queue. (*Rires et applaudissements*).

LES CAUSES

Ceci dit, examinons toutes les causes imaginaires ou réelles du renchérissement.

Sécheresse et fièvre aphteuse

Les cultivateurs prétendent que la sécheresse a nui au rendement du fourrage et que la fièvre aphteuse a décimé les bestiaux, ce qui aurait raréfié et fait augmenter les produits de la ferme. Certes, ces deux fléaux portent préjudice aux paysans qu'ils atteignent, mais ce ne sont pas des plaies universelles et éternelles. Le rendement général n'est pas trop affecté et si leur apparition provoque la hausse, leur disparition devrait déterminer la baisse. Mais les prix montent et ne descendent plus.

La sécheresse a plutôt fait du tort à la culture maraîchère, aux jardins ouvriers qu'à la grande culture. Non, le sol n'est pas aussi sec qu'on le crie, la terre est toujours féconde comme une bonne mère nourricière, la sécheresse ne dure que dans le cœur des spéculateurs.

L'agriculture a ses exploités et ses exploités. Nous plaignons les ouvriers agricoles, les métayers, les petits cultivateurs, tous les parias de la glèbe qui font l'abondance et n'ont que la pénurie, mais nous nous élevons contre les procédés malhonnêtes des seigneurs des manoirs modernes qui sont avides de remplir, non plus le vieux bas de laine, mais le coffre-fort, et cela sur la misère des consommateurs. (*Applaudissements*).

Augmentation des salaires

On prétend que l'augmentation des salaires cause l'augmentation des produits ; c'est une erreur. Les produits ne sont pas cotés suivant le prix de revient et l'utilité sociale, ils sont chiffrés par l'avidité et la rouerie de l'exploiteur. La production n'est pas réglée suivant les besoins de la consommation : les stocks, en créant l'abondance, amènent le chômage et la détérioration. Un exemple : les prix des charbons ont doublé en vingt ans sans que les salaires des mineurs augmentent.

Le camarade Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., vient de démontrer dans la *Voix du Peuple* que les salaires n'ont pas augmenté dans la plupart des industries et régions de France. Les tisseurs, les verriers, les ouvriers agricoles, ceux du bâtiment, de l'Etat, les métallurgistes, les cheminots, les postiers, les matelots, les petits fonctionnaires, enfin tous ceux qui travaillent beaucoup, ont des salaires de famine qui ne s'élèvent pas.

Les mineurs de cette contrée ont eu 2 centimes par jour, depuis 1902, mais sur le papier. A Paris et aux environs, grâce à la puissance syndicale, les salaires se sont un peu élevés dans le bâtiment.

Depuis 1890, les salaires seraient augmentés de 8% et les dépenses de 32%. Sans doute les 8% sont allés aux gros traitements et les 32% aux petites bourses.

Ce qui est certain, c'est que les élus législatifs ont fait un saut lucratif de 9 à 15.000 fr. par an, mais les électeurs sont restés avec leur maigre patrimoine de souveraineté nationale, ce qui n'améliore guère le pot-au-feu, aussi pauvres que le légendaire Job ; c'est peut-être pour cela qu'on les appelle des Jobards. (*Rires*).

L'augmentation des salaires est un mythe ; en admettant qu'elle soit de 8 % et que ce taux ait influé sur les prix de la consommation, il faut chercher ailleurs le pourquoi de cette notable différence entre 8 et 32.

Raffinement populaire

Les journaux annoncent que le peuple devient difficile et ne veut plus des bas morceaux de viande. C'est le raffinement gastronomique de la classe ouvrière à qui il faut maintenant du filet et de l'ail. Et c'est ce besoin populaire qui aurait fait augmenter la viande. Comprenez qui pourra ; quand les bons morceaux sont engloutis par les ventres dorés, la viande est bon marché, et si les mêmes morceaux sont absorbés par les estomacs délabrés des prolétaires, la viande devient chère. C'est à vous décourager de désirer du mieux-être !

Cependant, en toute justice, est-ce que les aliments riches et nourrissants ne devraient pas aller à ceux que le travail déprime afin de récupérer les forces perdues dans un labeur exténuant ?

Tant mieux si le peuple veut bien manger, c'est un signe de relèvement. Qui travaille doit manger et qui mange bien pense de même. Ventre affamé n'a pas d'oreille, dit le proverbe, eh bien, satisfaisons ce ventre et il entendra, il distinguera la vérité du mensonge.

Réjouissons-nous donc de voir s'élever le goût populaire quand même cela serait au détriment de quelques gosiers voraces. Après tout ce serait bien notre tour de mordre dans le gâteau et aux bourgeois de se contenter de patates, de pain bis, d'eau et de « saurets ». (*Rires et Applaudissements*).

En réalité, le raffinement populaire n'est pas une cause sérieuse d'augmentation, c'est seulement un cri de traqueur des privilégiés craignant de ne plus avoir les bons morceaux pour eux seuls.

Trusts et spéculation

Notre système économique, ballotté entre le protectionnisme et un semblant de libre-échange, s'empêtre dans les filets des trusts et consortiums et dans les lacets des douanes et octrois. Les premiers sont de gigantesques syndicats de gros exploiters et financiers raflant et accaparant tout,

Nous sommes affligés de consortiums de gros laitiers, de gros chevilleurs, de gros sucriers, de gros caféiers, du trust mondial de la viande. Des royautés industrielles sont établies sur les céréales, le coton, le pétrole, l'acier, les minerais divers, le caoutchou, etc., etc.. Il y a le Comité des houillères de France, le syndicat franco-allemand des cokes, le Comité des forges et aciéries, l'association internationale des maîtres de verrerie. La société textile Motte, de Roubaix, étend son exploitation jusqu'en Russie. Il y a aussi les monopoles privés de la navigation, des chemins de fer, du gaz, de l'électricité, des chûtes d'eau et les monopoles de l'Etat sur le tabac, les allumettes, etc.. Au dessus de tout cela, trône le consortium des grandes banques, qui fait et défait les sociétés, lance les emprunts et organise les kracks, qui, en un mot, fait la pluie et le beau temps, suivant les caprices du Veau d'Or.



Entrons dans les détails. Pour les **blés**, le *Journal des Débats* du 3 septembre 1910 annonçait qu'en juillet 1909 les stocks étaient de 114 millions de quintaux et en juillet 1910 de 248 millions de quintaux, soit 131 millions de quintaux de plus que l'année précédente. Il y avait donc excédent, ce qui n'a pas empêché le spéculateur, disait le journal l'*Action* du 24 août 1910, « de réaliser avec 20 fr. de blé ou 35 fr., de farine un jeu de bénéfice de 20 fr. et cela avec le même stock et entre les mêmes mains », ce qui représente le joli bénéfice de 83 %. Le journal le *Temps*, tout conservateur qu'il est, disait le 4 août 1910 : « La hausse extraordinaire brusque qui a atteint 3 fr. en 10 jours n'a pas d'exemple depuis ces cinquante dernières années ; elle est complètement injustifiée.

A ce moment-là, le riche chilien Santa-Maria, accusé d'accaparement par l'opinion publique, fut appelé chez un Juge d'instruction pour la forme ; il ne fut pas inquiété pour ses criminelles combinaisons et, une fois de plus, se réalisa cette phrase de Montesquieu : « *Les lois sont des toiles d'araignée à travers lesquelles passent les grosses mouches et où restent les petites* ». (Applaudissements).

Au sujet du **sucre**, le journal le *Radical* du 9 avril 1910, nous informait qu'à la Havane, lieu des principales plantations du syndicat des sucriers « *la production était normale, mais tous les mardis, très régulièrement arrivait à la Bourse*

une dépêche annonçant que la production était en baisse, de même que deux jours après en arrivait une autre remettant les choses en état ». Ces nouvelles contradictoires avaient pour but d'affoler le marché et de servir la spéculation en annonçant la baisse ou la hausse.

Plus près de nous, le journal l'*Excelsior* du 5 septembre 1911 raconte que « la récolte de la betterave a été fort mauvaise aussi bien en France qu'à l'étranger, à la suite de la grande (!) sécheresse et que le sucre va manquer ». Or, en ce moment la récolte de la betterave n'est pas encore faite ; pourquoi ce journal dit-il qu'une récolte encore à faire a été fort mauvaise, pourquoi trompe-t-il aussi imprudemment ses lecteurs? Sans doute pour dire un peu plus loin que « le sucre va monter à dix neuf sous le kilo et qu'il faut se méfier de la saccharie qui va certainement réapparaître (elle a donc déjà apparu ?), produit dérivant de la houille et possédant la propriété de sucrer quatre cents fois plus que le sucre raffiné, poison lent contre lequel on a dû prendre des mesures sévères et dont la fabrication n'est autorisée que pour les produits pharmaceutiques. Malheureusement, la fraude se fait sur une assez grande échelle. Les brasseurs peu scrupuleux et certains fabricants de confitures ou de sirops en font un usage immodéré ». L'aveu de ce journal bourgeois est-il édifiant ? Non seulement nous sommes victimes des spéculateurs, mais nous le sommes aussi des falsifications, des empoisonneurs. (*Applaudissements*). Les gros sucriers ont une bonne presse qui prépare l'opinion à la hausse et la met en défiance contre la concurrence d'un produit similaire.

La consommation journalière de la France est de 50.000 kilos ; il y a en ce moment 250 millions de kilos en réserve, pour 500 jours. Il n'est pas établi, quoiqu'en dise l'*Excelsior*, que la récolte de la betterave a été ou plutôt sera fort mauvaise, mais supposons le pis aller, admettons que la sécheresse ait désolé les deux hémisphères, que la betterave et la canne à sucre atteignent seulement les deux tiers de leur rendement normal, cela fera encore 125 millions de kilos de sucre, pour 250 jours. Avec la réserve et la récolte sur pied, nous avons donc 375 millions de kilos, de quoi sucrer pendant deux ans.

Le sucre français, malgré les frais de port, se vend moins cher à Londres et à Bruxelles qu'à Paris. C'est peut-être humiliant pour notre amour-propre national, c'est peut-être difficile à admettre, mais c'est facile à comprendre. En France, le sucre étant accaparé et le sucre étranger étant frappé d'un droit d'entrée de 25 fr. par 100 kilos, nos accapareurs le vendent à leur fantaisie ; à l'étranger, tenant compte de la concurrence, ils ont des prix en conséquence. Des deux côtés de la frontière, ils réalisent des bénéfices, mais c'est sur leurs compatriotes qu'ils prélèvent la part du lion. (*Applaudissements*).

Le syndicat des gros raffineurs comprend une dizaine d'adhérents, parmi lesquels Lebaudy, Say, Delrue, Béghin de Thumeries lequel a une production journalière de 120.000 kilos, presque le quart de la consommation française. Vous vous souvenez de Jacques Lebaudy qui appareilla une flotte et voulut fonder l'empire du Sahara. C'est pour payer les bateaux que monte Jacques 1^{er} que le sucre s'est élevé dans un mois de 70 à 90 fr. les 100 kilos, de 14 à 18 sous le kilo.

Une voix. — Le gouvernement ne voit pas clair !

Broutchoux. — Nous lui mettrons des lunettes, camarade, mais sans grand espoir car, comme a dit Balzac : « Hélas ! on n'éclaire pas un gouvernement et, de tous les gouvernements, le moins susceptible d'être éclairé, c'est celui qui croit répandre des lumières ».

En ce qui concerne la **viande**, la revue le *Musée Social*, de juillet 1909, nous disait que le marché de la Villette commandait, pour les prix, tous les marchés de France. Et il ajoutait : « L'on peut prouver, par des chiffres irrécusables, que le prix de ventes s'élève jusqu'à 50 % de la valeur du produit, laissant 30 et 35 %, de bénéfice net à ceux qui préparent la viande pour être vendue ».

Le taux de cette spéculation a fait du chemin depuis deux ans, surtout que notre syndicat de chevilleurs, par pur patriotisme sans doute, ne veut pas se laisser devancer par le « Trust mondial de la viande », constitué il y a quelques années, à Chicago et opérant déjà sur les deux Amériques, l'Australie, l'Asie orientale et l'Europe occidentale, ainsi que vient de le faire remarquer Victor Rondine, dans la *Bataille Syndicaliste*, le quotidien de la classe ouvrière que chacun doit lire.

Presque partout, dans cette région, les bouchers ont fait grève, prétextant ne pouvoir donner la viande à partir de 12 sous la livre. Or, l'*Écho du Nord* du 6 septembre 1911 nous annonce que le maire de Rouvroy l'a vendue à ce prix et a réalisé 77 fr. 25 de bénéfice net sur une bête abattue. A Méricourt, une expérience populaire a produit 190 fr. 75 de bénéfice net sur deux bêtes. A l'instigation des maires de Lens et de Liévin, des bouchers eux-mêmes, débitent leur viande à 12 sous. Certes il faut tenir compte des frais généraux, mais jusqu'à preuve du contraire les bouchers peuvent faire droit aux revendications populaires tout en gagnant leur vie et en réalisant un honnête bénéfice. En tout cas, ils doivent se défendre non contre ceux qui leur apportent de l'argent mais contre ceux qui leur en demandent de trop.



Parlons maintenant du **café**. En 1909, non torréfié il valait 270 fr. les 100 kilos ; il est en ce moment à 335 fr. se décomposant comme suit :

Café vert	150 fr. 00
Prime patronale	17 fr. 00
Douane	136 fr. 00
Commission:	6 fr. 00
Intérêts	8 fr. 00
Port et divers	18 fr. 00

Ainsi donc le café côté à 150 fr. doit se payer 335 fr. parce qu'il est accablé de dîmes diverses. A noter qu'en Belgique, il n'y a que 5 fr. de droits de douane pour 100 kilos. Pourquoi a-t-il augmenté de 65 fr. en deux ans ? Non pas parce que les salaires des nègres de la Martinique qu'on fusillait en 1900 ont été augmentés, non plus que ceux des livreurs et employés, mais parce que ce produit est accaparé par les maisons Debray, Caïffa, et d'autres que le gouvernement punit en décorant les chefs.



La **chicorée** valait de 35 à 45 fr. les 100 kilos en 1910; aujourd'hui elle oscille de 72 à 75 fr. Pourquoi cette augmentation de 6 à 7 sous au kilo ? Là aussi la spéculation est entrée en lice, au détriment des régions pauvres, et pourtant laborieuses, comme la vallée métallurgique de Maubeuge et environs, les centres textiles de Lille et les alentours où chaque matin des ouvriers et des ouvrières partent travailler en n'absorbant, pour tout déjeuner, qu'une Jatte de liquide noir où il entre peu de café et beaucoup de chicorée, alors que le contraire devrait exister.

N'y a-t-il pas de quoi s'indigner en constatant que ce produit est une source de profits pour quelques exploiters et un breuvage famélique pour une grande masse d'exploités ? (*Applaudissements*).



En 1910, le **houblon** valait 100 fr. les 100 kilos et cette année il est à 480 fr. Pour peu que cette hausse effrontée s'accroisse, le houblon atteindra le prix du radium et sera réservé aux bières de luxe des lupanars bourgeois. Comme le disait l'*Excelsior*, la saccharine est là pour fabriquer les bières inférieures que nous buvons.

Cette phrase d'Edmond About, publiée il y a un demi-siècle, est toujours vraie : « Ce riche brasseur tenait pour bonnes toutes les affaires où l'on gagne de l'argent ; il n'en rougissait pas, ayant élargi sa conscience en arrondissant son capital ».



Le **savon** noir valait 35 fr. les 100 kilos en 1910, 7 sous le kilo ; cette année il est à 55 fr., 11 sous le kilo. Les consciencieux fabricants entendent la compensation en élevant les prix et en baissant la qualité. Hier, on le fabriquait avec les sous-produits de certaines plantes oléagineuses et il était passable ; aujourd'hui on le fabrique avec la colle de poisson, et les mineurs, les verriers, les ménagères, tous ceux qui sont dans l'obligation de s'en servir déclarent que c'est un savon infect qui pue presque autant que le gouvernement, ce qui n'est pas peu dire. (*Rires et applaudissements*).



Inutile de continuer l'examen, tous les produits ont été haussés par la spéculation. Nous vivons à une époque d'avidité où l'on ne s'inquiète pas de la valeur de la chose, si l'on peut y gagner en la repassant au voisin, parce que la cupidité de l'acheteur, qui croit à un gain, est égale à celle du vendeur qui la lui propose. A notre tour nous pouvons répéter : combien avaient raison les anciens qui n'avaient qu'un même dieu pour les marchands et pour les voleurs.

Droits d'Entrée

Les droits d'entrée se paient deux fois : à la douane et à l'octroi, car la douane est un octroi national et l'octroi est une douane communale.



Le *Reveil du Nord* du 8 septembre 1911 nous donne quelques droits de **douane** :

Pétrole	110 fr. l'hectolitre
Sel	110 fr. les 400 kilos
Sucre	125 fr. —
Café	136 fr. —
Poivre	208 fr. —

Ajoutons 7 fr. par quintal de blé. Et il y a ainsi des taxes sur tous les produits entrant en France.

En Belgique, les droits de douane sont bien moins élevés ; aussi la vie y est relativement bon marché.



Les droits d'**octroi** varient, mais sont néanmoins des charges qui pèsent constamment sur les épaules surchargées des consommateurs. Nous payons pour la viande, pour la boisson, pour les matériaux, pour tout. Tout récemment, la secrétaire du syndicat des ménagères de Denain m'a montré un reçu de l'octroi de cette ville s'élevant à 35 fr. 60 pour deux bêtes, soit près d'un sou au kilo.



En définitive, ce sont les consommateurs qui paient les droits d'entrée car les commerçants les font entrer dans leur prix de revient et augmentent leurs marchandises en conséquence.

Avec ses possessions coloniales dans tous les coins du globe, la France pourrait se suffire à elle-même si elle était mieux administrée, sans le secours honteux des douanes et des prohibitions.

Primes

Il y a aussi les primes que nous payons à divers exploiters, et voici ce qu'en pensait M. Caillaux lui-même, Caillaux-de-Sang comme disent nos camarades de la *Guerre Sociale*, la vaillante feuille révolutionnaire que nous devons tous acheter le mercredi.

Dans un livre intitulé *Les Impôts en France*, et édité en 1904, M. Caillaux disait : « Rien que pour le blé, dans l'espace de cinq années, de 1896 à 1900, la redevance que les consommateurs ont été obligés de payer aux producteurs s'est élevée à 2 milliards 300 millions. Que l'on soulage les petits agriculteurs, cela est, à la rigueur, soutenable. Mais ce qui est inadmissible, c'est d'aller au delà, c'est de méconnaître, pour venir en aide à quelques producteurs, l'intérêt du plus grand nombre ».

En général, le patronat français est paresseux et les primes encouragent cette paresse. Les chefs d'exploitation sucrière en France n'ont dépensé qu'une trentaine de mille francs pour le perfectionnement de l'industrie alors que le patronat allemand et russe a dépensé des centaines de mille francs.

Notre marine marchande ne transporte pas le tiers de nos marchandises circulant par voie d'eau. En 1909, le commerce français se chiffrait par 54 millions et demi, de tonnes, dont, 24 millions par voie de terre et 30 millions et demi, soit 56% par voie de mer. Sur cette dernière quantité, les bateaux français n'ont transporté que 9 millions et demi de tonnes, soit 31%, et les pavillons tiers et étrangers ont transporté 21 millions de tonnes, soit 69%. A quoi servent les encouragements financiers de l'Etat, le contrat privilégié accordé à la Compagnie Générale Transatlantique, un immense domaine colonial, des rivages avantageux, des ports perfectionnés, un frêt abondant, une population de vaillants et nombreux marins ?

En 1892, M. Méline, surnommé Pain-Cher, appliquait la taxe de 7 francs par quintal aux blés étrangers. Cette mesure fiscale en amena d'autres ; les produits étrangers furent pour ainsi dire prohibés et les produits français se vendirent plus chers. Résultats : quelques exploiters firent fortune et le coût de la vie augmenta. C'est vers cette époque que les économistes bourgeois se divisèrent en deux camps : les protectionnistes dont Méline, les libres échangistes dont Caillaux. Aujourd'hui ils ont fait la paix sur le dos du mouton populaire qu'ils tondent avec un parfait accord. (*Applaudissements*).

Les primes n'ont été favorables qu'à quelques gros producteurs, elles ont été préjudiciables à la production et aux consommateurs. Cela se comprend, encouragement ne signifie pas protection ; l'agriculture, l'industrie, le négoce ne peuvent se sauver que par l'activité, la concurrence est leur vie. Les primes les assoupissent, le protectionnisme les endort, le monopole les tue.

Budget & Gaspillage

Cette année le budget s'élève à plus de 4 milliards. Il en est de l'impôt comme des droits d'entrée, il est payé par les consommateurs, et comme les richesses sociales sont créées par les travailleurs il s'ensuit que tous les impôts, directs ou indirects, perpendiculaires ou obliques, retombent en ligne droite sur la classe ouvrière. Prenons l'impôt sur le revenu, l'épouvantail à bourgeois que montrait M. Caillaux dans le temps, il semble pourtant fort éloigné du prolétariat, niais voici ce qu'il arrivera : si le propriétaire est imposé en plus, il augmentera ses loyers et ses locataires paieront pour lui ; le patron fera produire ses ouvriers davantage, les paiera moins, augmentera les prix de ses produits ; le gros commerçant trompera un peu plus sur la qualité et la quantité, majorera ses tarifs ; le financier rétablira l'équilibre par un coup de bourse qui atteindra les petites économies. C'est avec ces tours de passe-passe qu'on amuse les électeurs ouvriers et ils oublient d'aller à leur salut : au syndicat et à la coopérative. Seule la

production a une valeur réelle sur laquelle des prélèvements peuvent s'opérer, mais l'on ne peut rien retirer de l'oisiveté. Ce n'est pas l'impôt sur le revenu, ni aucun autre, qui obligera le parasite à travailler.

Si le peuple alimente le budget, il ne reçoit pas beaucoup en échange. Voici comment sont répartis les 57 fr. d'impôts par habitant :

Rente	18 fr. 50
Militarisme	17 fr. 50
Divers	10 fr. 00
Instruction	16 fr. 50
Assistance	14 fr. 50

soit 36 fr. pour les choses nuisibles, 10 fr. pour les choses inutiles. 11 fr. pour les oeuvres utiles ; en résumé les 4/5 sont mis à mal et 1/5 seulement est employé au bien.

Un économiste a dit que le budget n'est pas un coffre-fort mais un arrosoir ; en effet, mais c'est un arrosoir qui se répand seulement sur la mauvaise graine, exception faite pour quelques rares petites plantes utiles disséminées dans l'ivraie.



Sous prétexte de paix armée, le budget sert à payer 60 millions pièce des cuirassés qui s'avarient gratuitement ; des sous-marins plongent involontairement et ne remontent plus, des poudrières sautent comme des bouchons de champagne, catastrophes causant la mort, le deuil et la misère. Pourquoi des casernes, des mastodontes de fer, des victimes ?

Une charrue est plus utile que tous les canons du monde. Le militarisme ne sert qu'à défendre les coffres-forts, qu'à faire la fortune des rois de l'acier, saboteurs des constructions de l'Etat.

Le budget de la Légion d'honneur nous coûte annuellement 12 millions ; le général Florentin, grand chancelier de cette mercerie nationale d'invention bonapartiste, touche 40.000 fr. de traitement annuel et .10.000 fr. de frais de représentation, en s'amusant, comme un enfant, à couper des bouts de ruban. C'est une paire de ciseaux qui nous coûte cher. De 1900 à 1910, il a été distribué 25.618 rosettes (officiers de l'Instruction publique), 88.401 palmes (officiers d'Académie), soit 114.019 insignes sans compter les autres hochets ; il y a en tout près d'un million de décorés, un par 40 habitants, passion coûteuse car elle nécessite des déplacements ministériels, fantaisie ridicule et honteuse la

plupart du temps car, en général, on est décoré pour s'être illustré contre les grévistes, dans les grands vols de la finance, en se prosternant, en payant ou en envoyant une digne épouse chercher elle-même, on sait à quel prix, l'emblème de la vanité.

Les têtes couronnées nous occasionnent des dépenses c'est cependant une mauvaise marchandise que les douanes républicaines ne devraient pas laisser passer. Nous avons gaspillé de l'argent pour fêter un Alphonse, assassin de Ferrer, un Nicolas, étrangleur des peuples russes, polonais et finlandais. Sous forme d'emprunts, des centaines de millions ont été donnés au tzar pour réprimer la révolution russe. Tout cela n'est guère flatteur pour la dignité de la République et très onéreux pour les pauvres républicains.

Vigné d'Octon, ancien député, ex-médecin de la marine nous montre chaque semaine dans la *Guerre Sociale* de quelles façons nos colonies sont mises en coupe réglée par les vautours officiels. Madagascar, la Tunisie, l'Algérie ont été pillées et détroussées par des brigands officiels. Les voleurs de grand chemin ne sont pas plus coupables ; en admettant qu'ils le soient autant, que les hommes d'Etat et les législateurs qui pillent la nation.

Un avocat général du 17^e siècle, Orner Talon a dit que « Mazarin dépouillait le peuple et qu'il ne restait que l'âme à ce dernier, et encore parce que Mazarin ne pouvait pas la vendre à l'encan ». Sous la régence d'Anne d'Autriche, il n'y avait qu'un Mazarin; sous la Marianne n° 3 de France et de Navarre, il y a presque autant de Mazarins que de ministres, et derrière les ministres il y a encore une quantité de petits Mazarins. (*Applaudissements*).

LES REMÈDES

Quand on connaît bien ses maux, assure une vieille maxime, on est presque certain de connaître les remèdes et de se guérir. Examinons donc tous les remèdes qui ont été proposés pour solutionner la crise.

Révision du tarif douanier

Le tarif douanier ne sera pas révisé, et y toucherait-on que cela ne ferait pas plus d'effet qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Trusts et protectionnisme se complètent ; tous les deux, en grand et en petit, suppriment la concurrence, le libre-échange, la liberté du commerce. Ils sont les deux piliers du négoce dont l'art est l'accaparement. Accaparer est la pensée du marchand *dit* le plus vertueux comme du spéculateur *dit* le plus effronté.

La meilleure critique que l'on puisse faire du tarif douanier c'est de citer encore du Caillaux de 1904: «Le protectionnisme sera impuissant à prévenir les transformations que la marche de la civilisation impose. Il ressemble à peu près à ces petites digues de sable que les enfants élèvent sur la plage tandis que la marée monte. *Le protectionnisme succombera* sous le poids de ses excès et succombera bientôt. Il périra, moins parce que *se révoltera enfin le troupeau* docile des consommateurs qui, quant à présent, se laisse tondre sans protester, que parce que *l'imminence des catastrophes* aura raison de l'héroïsme des producteurs ».

Aujourd'hui le troupeau ne se laisse plus tondre sans protester et se révolte, les catastrophes sont imminentes et le prophète renie sa prophétie, l'économiste apeuré veut solutionner la crise avec des fusils et des sabres ; c'est que l'ancien avocat des consommateurs, des tondus s'est incliné devant les puissances d'argent et est devenu le défenseur des affameurs, des tondeurs ; le fougueux démocrate s'est mué en un furieux ploutocrate. (*Applaudissements*). L'attitude actuelle de notre Premier est confirmée par M. Couyba, ministre du commerce, qui a déclaré à M. Jonnart, président du Conseil Général du Pas-de-Calais, qu'aucune atteinte ne serait portée au régime douanier.

Municipalisation

Le premier Conseil des ministres déclare ne pouvoir remanier le tarif douanier ; le second organisa la répression. Cela n'empêchant pas l'agitation — un ventre creux est toujours agité et plusieurs le sont davantage — le troisième Conseil

a accouché d'un projet de municipalisation, promettant aux communes le droit de faire des entreprises de boulangerie, de boucherie et d'habitations, en régie intéressée.

Le Journal des Débats fulmine contre ce remède ministériel et déclare rageusement que nous courons à grands pas vers le collectivisme en commençant par le socialisme municipal de Benoît Malon. Si c'était vrai au moins, mais malheureusement ce n'est qu'une promesse et on sait ce qu'elles valent venant d'un ministre dont le principe est d'oublier, ainsi qu'il l'a déjà fait pour le libre-échange et l'impôt sur le revenu. D'ailleurs, quand ce projet aura passé dans la machine à fabriquer des lois si jamais il y passe, il en sortira tellement rapetissé, déformé, qu'il sera plutôt étatiste que communiste, ne sera plus qu'une mauvaise copie de l'intéressant système de Malon. Il en est ainsi des précurseurs : on leur élève des statues, comme à Proudhon et on déforme leurs idées.

M. Caillaux a voulu jeter au lest, et si c'est suffisant pour faire hurler les conservateurs, c'est insuffisant pour soulager le peuple.

Mesures législatives

D'ailleurs, aucune mesure législative ne peut être efficace. Nous ne devons plus avoir la naïveté de compter davantage sur une intervention parlementaire, que sur une intervention divine. La religion est plus utile aux curés qu'aux croyants, la loi est plus utile aux gouvernants qu'aux gouvernés. L'une et l'autre sont incapables de remédier aux malaises sociaux. La légalité tue la société comme la superstition a tué les siècles passés.

Les députés, sénateurs et ministres font disparaître eux-mêmes le peu de prestige parlementaire qui reste dans l'âme des électeurs. Après la grève des cheminots, le renégat Briand, alors président du Conseil n'a-t-il pas déclaré qu'il s'était assis sur la légalité et qu'il était prêt à recommencer ? Les députés qui avaient voté la réintégration des cheminots, sous le ministère Monis, ne se sont-ils pas déjugés peu de temps après sous le ministère Caillaux ? Ceux qui se sont alloué une retraite de 2.400 fr. au bout de 8 ans d'arlequinades, alors qu'ils ont fixé à 27 centimes par jour la retraite du vieux travailleur qui atteindra miraculeusement 65 ans, sont-ils capables de travailler pour nous ? Non.

La théorie actuelle est viciée et c'est la faute à la loi prise dans son système entier, à la législation qui emmaillotte la société, et si cette dernière est encore dans son enfance, cela ne prouve pas que le maillot lui soit utile ; les Cafres et les Hottentots n'emmaillottent pas leurs enfants et ils ignorent les bancals et les bossus.

L'organisation sociale est basée sur l'inégalité des conditions. Le Code est un faisceau de lois artificielles qui ont été faites pour consacrer les injustices de cette organisation. Le gendarme arrête un mineur qui prend une gaillette à la Cie minière ; le ministre décore le ministre qui fait suer des millions à plusieurs milliers de mineurs. Cependant, quel est le plus coupable du mineur ou du directeur?

L'homme a deux grandes fonctions à remplir : produire et consommer. La loi peut - elle fixer, en toute justice, la tâche et la ration de chacun ? Non, pareil problème ne peut se résoudre que par l'entente et l'harmonie, par une administration raisonnable permettant à chacun et à tous de s'occuper, de se développer, et de s'épanouir en toute liberté.

Boycottage, action directe

Les cataplasmes législatifs sont donc impuissants, inefficaces...

Une voix. — Parlez-nous de l'action directe.

Broutchoux. — Mais camarade je ne fais que cela. Nous n'avons donc rien à attendre d'en haut, tout doit venir d'en bas, des intéressés. Le salut est en nous et en nous seuls. Pour le moment, il s'agit d'aller au plus pressé et c'est encore par l'action directe que nous pouvons atténuer les effets douloureux de la vie chère en attendant que nous soyons plus forts, mieux organisés pour les faire disparaître totalement.

Que partout se constituent des syndicats de ménagères comme il y en a déjà quelques-uns, qu'ils élaborent un tarif des denrées et le soumettent aux commerçants. Si c'est nécessaire, il faut boycotter ceux qui vendent trop cher, ne plus acheter les produits trop, élevés, en luttant contre un article à la fois et d'abord, contre les économats patronaux et certaines succursales usurpant le titre de coopératives.

L'action directe, c'est de faire ses affaires soi-même, et d'aller directement au but. Les législateurs eux-mêmes nous en ont donné un exemple lorsqu'ils ont augmenté leur traitement ; ils n'ont pas organisé un referendum national pour avoir l'avis du peuple souverain, ils se sont servis eux-mêmes, ils ont plongé leurs pattes crochues dans le budget et en ont retiré aussitôt 6.000 fr. de plus par an pour chacun d'eux. Les décrets, les lois, les taxes municipales sont de l'action indirecte et ne peuvent que donner l'illusion. Si vous voulez de la réalité, faites-la vous-mêmes en refusant d'acheter trop cher et en boycottant complètement tout ce qui résiste à vos légitimes revendications.

Le boycottage est une forme de l'action directe et nous vient d'Amérique où il fut appliqué à un riche fermier nommé Boycott qui ne voulait pas payer ses ouvriers. En l'exerçant, les ménagères feront une pression utile sur les

commerçants, et ces derniers devront, automatiquement, se retourner contre leurs fournisseurs, contre les spéculateurs ; le choc parti d'en bas, ira donc aboutir directement et promptement en haut. Mais pour que le boycottage soit bien efficace, il est nécessaire qu'il soit l'oeuvre de toutes les ménagères coordonnant leurs sentiments et leur action dans le syndicat.

Tout en étant adversaire de la forme actuelle du commerce et partisan de la coopération, il faut reconnaître que les petits commerçants ne sont pas responsables de la crise, certains en sont victimes comme nous. Il faut voir plus loin que la place du marché et la devanture du petit boutiquier. Il ne faut pas seulement s'en prendre aux effets, il faut aussi et surtout s'attaquer aux causes. En général, le petit commerçant est un paria de négoce, et souvent un congédié du patronat qui cherche la vie et l'indépendance dans un trafic quelconque. Ce n'est pas en renversant un bidon de lait et un bocal de bonbons qu'on fait baisser la cherté de la vie, c'est même stupide de détériorer les aliments dont nous avons si grand besoin. Les petits commerçants sont comme des tampons placés périlleusement entre les affamés et les affameurs. Regardons au dessus d'eux, portons nos coups à la spéculation. (*Applaudissements*).

La crise a déjà fait trop de victimes, ne continuons plus à être les artisans de nos malheurs. A côté des infortunes créées par la répression à l'égard de manifestantes et manifestants emprisonnés parce qu'ils réclamaient le droit à la vie, des scènes tristes ont été vécues. A Billy-Montigny, le mineur Dieudonné a été tué par le boulanger Wils que la foule a ensuite presque assommé ; à Fresnes-sur-l'Escaut, un pauvre paysan a été tellement saisi en voyant arriver un groupe de ménagères chez lui qu'il en est mort de peur. N'est-ce pas pénible de voir qu'un mineur, un boulanger, un cultivateur — trois travailleurs qui devaient se tendre la main pour lutter ensemble contre la spéculation — sont offerts en holocauste au Veau d'Or, laissant des veuves et des orphelins ? Il ne faut plus que les petits supportent les conséquences des manoeuvres criminelles des gros ; évitons le retour d'événements aussi douloureux.

Ne l'oublions pas, le boycottage n'est qu'un pis aller, n'est pas une solution ; il serait impuissant s'il se heurtait à des syndicats de détaillants, fixant des prix de vente et faisant dans le détail ce que les trusts font dans le gros.

Coopération

C'est maintenant qu'apparaît la nécessité de la coopération dont les ouvriers connaissent les avantages, quoique très peu en profitent.

La coopérative de consommation donne les produits meilleur marché et de meilleure qualité, elle sert de régulatrice par la concurrence qu'elle fait au commerce et est un premier pas vers la mise en commun des richesses sociales. Le commerce est basé sur l'intérêt personnel, la coopérative est guidée par l'intérêt collectif, la solidarité ; les consommateurs deviennent leurs propres fournisseurs et évitent les intermédiaires. onéreux.

Les coopératives ne sont pas seulement avantageuses pour le détail, mais aussi pour le gros ; elles ont constitué deux grandes fédérations nationales. *l'Office coopératif* et le *Magasin de gros* qui, je crois, vont bientôt fusionner, et dont le rôle consiste à acheter en gros, aux sources mêmes de la production, forçant la spéculation dans ses derniers retranchements.

Dans le domaine de la production, des coopératives ouvrières se sont fondées. Des ouvriers de différentes industries, comme les verriers d'Albi, les cordonniers de Fougères et de Lillers etc., etc., ont démontré que l'on pouvait travailler sans patronat, avec des journées plus courtes et des salaires plus élevés. Ces coopératives sont fédérées avec celles de la consommation chez qui elles écoulent leurs produits. Vous voyez l'utilité de la coopération avec ces deux branches : production et consommation ; c'est la classe ouvrière qui s'assure du mieux-être dans la société actuelle et qui substitue l'organisation communiste à l'exploitation patronale et commerciale. Les coopératives sont les embryons de la société future. (*Applaudissements*).

Syndicalisme

Il y a crise non seulement parce que les denrées sont chères, mais aussi parce que les salaires sont bas ; il y a trop de marge entre les ressources et les besoins. Le syndicalisme est indispensable pour rétablir l'équilibre.

Le syndicat fait augmenter les salaires, diminuer les heures de travail, assure plus d'hygiène et de dignité, prépare l'émancipation des forçats des bagnes capitalistes. C'est un foyer d'éducation pour les ouvriers, et d'action contre les patrons.

Chose remarquable : dans les endroits où l'organisation syndicale est puissante et active, les populations jouissent d'un bien-être relatif ; dans les endroits où le groupement syndical est faible, les populations sont pauvres et misérables.

Pour être plus forts, les syndicats se groupent en fédérations d'industries afin de défendre leurs intérêts professionnels, en unions départementales afin de soutenir leurs intérêts locaux. La section des fédérations et celle des unions locales forment la *Confédération Générale du Travail*, organisation nationale

de défense économique et de transformation sociale, adhérente elle-même à l'Interconfédération ou association internationale des travailleurs syndiqués. La Confédération Générale tend à la suppression du patronat et du salariat, elle a pour devise : Bien-être et liberté. Elle groupe dans son sein les exploités de toutes conditions, sans s'occuper de leurs conceptions religieuses, politiques, ou philosophiques, mais par contre, dans le syndicat, ces conceptions sont ignorées afin d'éviter la division. La C. G. T., est un bloc ouvrier, sa doctrine est le syndicalisme révolutionnaire ; elle veut que cesse la hideuse exploitation de l'homme par l'homme, et pour cela elle ne compte que sur l'action des ouvriers conscients.

Le syndicalisme a un grand avantage il tient en éveil la conscience du prolétaire, lui rappelle ses devoirs de classe, harcèle le patronat dans tous les dédales de l'exploitation. Le syndicat révolutionnaire est l'avant-garde du prolétariat, il est en tête de l'armée ouvrière qui marche vers son émancipation. (*Applaudissements*).

CONCLUSION

Pour conclure, voici une dernière comparaison, dont la plupart des chiffres sont empruntés au *Travailleur* l'hebdomadaire de Lille: la hausse s'est ainsi réalisée :

Pain	9 %	Chicorée.	40 %
Pétrole	10	Poivre	43
Charbon	17	Lait.	48
Café	22	Savon	71
Viande	27	Légumes.	100
Sucre	28	Houblon,	480
Beurre	30		

Avant la hausse, pour nourrir une famille de cinq personnes, il fallait 23 fr. 45 par semaine. En comptant une hausse de 24%, chiffre bien au dessous des 32 % que j'ai cités en parlant des salaires — vous voyez que nous n'exagérons pas pour les besoins de nos calculs, — c'est 5 fr. 75 de plus par semaine, soit maintenant 29 fr. 20, et seulement pour la nourriture. Il faut y ajouter les frais pour loyer, vêtements, chaussures, mobilier etc., et nous arrivons au chiffre rond de 40 fr. par semaine. Pour faire face à cette dépense, il faut un salaire de 7 fr. par jour ; si le gain est moindre, s'il y a chômage, maladie, accident, s'il y a trop d'enfants, le ménage ouvrier ne peut plus joindre les deux bouts, c'est l'indigence, le crédit, la saisie-arrêt, le mont-de-piété, la misère et toutes les tares qu'elle engendre.

Un grave problème se pose à l'esprit de tous les hommes conscients. A. mon avis, la sécheresse, la fièvre aphteuse, la prétendue augmentation des salaires, le pseudo-raffinement populaire ne sont que vains prétextes à renchérissement ; les vraies causes sont dans les trusts, dans la spéculation, dans les monstrueux droits d'entrée, dans le pillage du budget, dans la gabegie des roitelets de l'Etat bourgeois. (*Applaudissements*). La révision du tarif douanier, le projet de municipalisation, les mesures législatives ne peuvent servir à rien ; il n'y a que trois remèdes : le boycottage, la coopération et le syndicalisme, surtout les deux derniers qui sont, pour ainsi dire, les deux jambes avec lesquelles le peuple marchera à sa libération économique.

Réprimer les manifestations ce n'est pas solutionner la crise. Le fameux calme peut rassurer les nombrils inquiets, mais le pilote sait à quoi s'en tenir sur le calme trompeur de l'Océan qui se repose pour se déchaîner plus violemment.

Un grand poète, Victor Hugo a dit :

Le roi ne lâche

Que quand le peuple arrache

Notre roi actuel, c'est le Veau d'Or, et nous devons lui arracher ce droit à la vie qu'il nous refuse.

Dans cette cause, assez large pour recevoir toutes les bonnes volontés, n'y mêlons pas la politique, ni aucun autre sujet de division, n'y apportons pas nos mesquines querelles de boutique, laissons-lui son caractère économique. Il ne doit plus y avoir de réformistes et de révolutionnaires, de socialistes et de libertaires, il ne doit exister que des ventres creux luttant contre les grosses bedaines, que des pionniers de la Révolution sociale préparant l'Avenir communiste entrevu à l'horizon social enflammé par la révolte des ménagères. (*Applaudissements prolongés*).

LA DISCUSSION

Le Président. — La parole est au citoyen Tribout.

Tribout. --- Citoyens, je ne viens pas pour contredire, c'est pour vous dire que la viande peut se vendre à 12 sous la livre. A ma demande, mon père a tué une bête et l'a débitée à ce prix. Les ouvriers ne peuvent pas rester sans viande. Il ne faut pas capituler, il faut maintenir les prix fixés, mais ne pas faire ce que j'ai vu au marché, acheter des salades et du beurre à des prix exorbitants.

Oui, il faut se syndiquer mais malheureusement les ouvriers ne le comprennent guère. Moi, qui suis délégué-mineur à Auberchicourt, je connais les difficultés, du recrutement syndical, j'ai beau faire des appels, les ouvriers ne s'empresent pas de venir aux réunions. Dans ma localité la section se maintient à peu près, mais ici, à Aniche, les mineurs négligent leurs devoirs.

Il ne faut pas prendre part aux fêtes avec les patrons ainsi que cela s'est vu dernièrement. Les militants découragent la masse quand ils se compromettent avec les exploiters de la classe ouvrière. Comme le citoyen Broutchoux, je dis qu'il faut venir dans les syndicats et coopératives. (*Applaudissements*).

Le Président. — La parole est au camarade Bétrancourt.

Bétrancourt. — Je remercie le camarade Broutchoux de sa conférence et je tiens à dire deux mots après le citoyen Tribout. Je suis d'accord pour le syndicalisme et la coopération, mais il ne faut pas faire de la politique dans le syndicat et du fourbi à la coopérative. La bonne propagande est sabotée par les politiciens ; vous avez vue sur les murs d'Aniche cette affiche :

— AVIS —

Vu les bruits circulant à propos de la conférence de M. Broutchoux, le parti, socialiste se dégage absolument de n'être pour rien dans l'organisation de la dite conférence.

Ce placard est faux, jamais la section socialiste n'a pris pareille décision ; cette affiche est dégoûtante et tous les vrais socialistes doivent flétrir de pareils procédés. C'est comme le député, il est juste venu faire une réunion privée aux femmes, ayant peur sans doute de la contradiction. Cependant, la cherté des vivres intéresse aussi les hommes, et, en période électorale, il ne s'adresse pas aux femmes.

Les journaux ont exagéré au sujet des incidents de l'abattoir. Je n'approuve pas ce qui a été fait, mais on ne peut pas dire que les auteurs soient des voleurs puisqu'ils n'ont réalisé aucun bénéfice sur la viande, ils l'ont distribuée à droite et à gauche, c'est une gaminerie ni plus ni moins.

Les verriers sont des malheureux esclaves ; ils travaillent sans hygiène, dans la chaleur, dans la poussière et ils n'ont pas de délégués à la sécurité comme les mineurs. Le métier use vite son homme, pas un verrier ne profitera de la retraite. Les quinzmils ont fait des retraites pour les morts, ils se sont moqués de nous. Camarades, guérissons-nous des pontifes, faisons nos affaires nous-mêmes. (*Applaudissements*).

Tribout. — Moi aussi je voudrais que les verriers aient des délégués pour veiller à leur sécurité. Je sais bien que ce n'est pas le député qui fera baisser le prix du beurre, mais évitons la division.

Bétrancourt. — Je sais que le citoyen Tribout est un bon camarade, mais malheureusement ils sont rares dans les politiciens. C'est impossible de s'entendre avec ceux qui se conduisent comme des traîtres.

Le Président. — La parole est au citoyen Andris.

Andris. — J'approuve les paroles du camarade Broutchoux sur la cherté des vivres, car, moi aussi je suis partisan du syndicalisme et de la coopération, mais le syndicalisme révolutionnaire a tort de s'attaquer à l'Etat, au militarisme. Laissons-les de côté, car cela peut diviser les syndiqués ; ne nous occupons que des questions professionnelles. Au lieu de préconiser la violence, enseignons l'amour, éduquons et régénérons les individus. Si le syndicalisme était purement corporatif, il rallierait bientôt la grande partie des ouvriers et deviendrait plus puissant.

Broutchoux. — Le camarade Tribout a raison de se plaindre de l'indifférence ouvrière, mais c'est peut-être parce que certains militants se chamaillent, sèment le découragement, ne rendent pas l'organisation assez active, solidaire et habitable pour toutes les bonnes volontés.

Le camarade Bétrancourt se plaint des mauvaises organisations; alors que les bons éléments y entrent pour les améliorer ! Au sujet de l'affiche, les auteurs auraient mieux fait de venir s'expliquer ici plutôt que d'aboyer de loin ; ils n'avaient pas à dégager ce qui n'était pas engagé. Ces politiciens rageurs ont fait du tort à leur parti, rien de plus ; espérons que les sincères les rappelleront à la pudeur.

Je ne peux répondre complètement au camarade Andris parce que ses objections sont en dehors du sujet de ce soir ; quelques mots seulement. Moi aussi je voudrais bien que la question sociale soit résolue par l'amour. Il est beau ce proverbe hindou : « Si à la haine tu réponds par la haine, tu ne sortiras jamais de la haine », mais ne soyons pas dupes d'un faux sentimentalisme. La bourgeoisie, pour conserver ses privilèges, se sert du Code pénal dérivé de la loi du talion ; le fond de ses institutions répressives est constitué par l'esprit de vengeance. Pourquoi tendrions-nous la joue gauche quand la droite vient d'être souffletée ? Pourquoi aimerions-nous l'esclavage et les bourreaux ! Entre les exploités, pas de haine, mais contre les exploités, voici un autre proverbe : « Œil pour oeil, dent pour dent »,

La force est l'accoucheur des sociétés, a dit Karl Marx. Pour voir le jour, le poussin brise la coquille de l'oeuf où il a été couvé. Les bourgeois de la I^{re} République n'ont pas eu beaucoup d'amour pour Louis XVI quand ils lui ont coupé le cou ; nous n'arriverons jamais à persuader leurs successeurs de la légitimité de nos intentions, ni à les convaincre que la vie des oisifs est la seule qui coûte cher, que c'est un vol social de consommer sans rien produire ! Mais entendons-nous sur la violence. Ceux qu'on appelle des charbonniers n'ont jamais eu l'idée de transformer la société en démolissant les becs de gaz et les gardes-champêtres, nous ne voulons pas d'une violence désordonnée, chaotique, inutile, de cette folie qui est de la faiblesse quand elle détruit pour détruire ; dans les escarmouches sociales, nous voulons opposer, aux violences de nos maîtres, des forces conscientes, raisonnées, méthodiques, et quand nous serons mieux organisés, assez forts pour tenter l'assaut final, nous dirons carrément : Messieurs, votre règne est fini ! (*Applaudissements*).

Dans le duel social engagé entre le salariat et le patronat, l'Etat est le complice et l'armée le soutien des exploités. A la grève des cheminots, le ministre Briand se fit le complice du patron Rostchild en confisquant les autos et en coffrant les militants du syndicat, en remplaçant les grévistes des dépôts par des soldats qui avaient déjà servi à remplacer les postiers. Le syndicat doit éduquer la soldatesque inconsciente pour qu'elle n'accomplisse plus le geste des jaunes et des fraticides.

Notre lutte est légitime, nous luttons pour le bonheur commun ; jetons-nous résolument dans la mêlée, brisons nos entraves et nos chaînes, malgré les mamelucks et les geôliers, bataillons sans-cesse, non pas pour une révolution d'étiquette, d'« ôte-toi de là que je m'y mette », au profit d'une seule classe ; nous ne sommes pas si méchants, nous ne voulons pas renverser les rôles, parce que les bourgeois seraient incapables de faire ce que nous faisons, parce qu'il y aurait toujours exploitation. Nous voulons l'émancipation intégrale de l'humanité dans une société de justice et d'harmonie, où la liberté remplacera l'autorité, où l'entente librement consentie fera place à la loi imposée, où chacun travaillera selon ses forces et consommera selon ses besoins. (*Applaudissements*).

CONTRE LA GUERRE

Plusieurs voix. — Parlez-nous de la guerre !

Broutchoux. — Des bruits de guerre circulent en ce moment entre la France et l'Allemagne, au sujet du Maroc, parce que deux bandes de financiers se disputent cette partie du sol africain : la bande Schneider pour la France, la bande Mannesmann pour l'Allemagne.

Dimanche dernier, à Berlin, 2 à 300.000 ouvriers ont tenu un immense meeting où 20 orateurs syndicalistes et socialistes parlaient à la fois en 20 tribunes différentes ; tous ont flétri la guerre, et l'auditoire a adopté, un ordre du jour d'opposition énergique à la boucherie franco-allemande perpétrée par les requins de la haute finance. A cette courageuse attitude du peuple allemand le peuple français doit répondre de même. Dans leurs congrès respectifs, la Confédération Générale du Travail et le Parti Socialiste ont décidé de s'opposer à la guerre par la grève générale par l'insurrection.

Non, nous ne voulons pas la guerre ; des deux côtés du Rhin les ouvriers ne veulent pas s'entr'égorguer pour satisfaire les convoitises de leurs maîtres. La seule guerre qui soit légitime, c'est celle qui donnera la paix universelle, c'est la guerre des exploités du monde entier contre leurs exploiters, c'est la Révolution sociale. (*Nombreux applaudissements*).

Nombreux cris : A bas la guerre !

Le Président. — Une collecte va être faite à la sortie pour la défense des emprisonnés d'Aniche à cause de la vie chère, j'espère que chacun mettra son obole. La séance est levée.

Il est neuf heures.

Nous devons ce compte-rendu à l'obligeance d'un ami de l'Enseignement qui, tout en voulant garder l'anonymat, a tenu à donner un témoignage de sympathie et d'exactitude.

Nous en remercions sincèrement le modeste auteur, et puisse ce document de vérité faire crouler l'accusation mensongère portée contre notre ami Broutchoux.